

INVITATION POUR LES MEDIAS

Troisième correction du Rhône Validation du projet d'aménagement par les Conseils d'Etat vaudois et valaisan

Madame,
Monsieur,

En collaboration avec le canton de Vaud sur le tronçon commun, le Valais a établi le projet d'aménagement du fleuve, de sa source au Léman. Ce dossier présente les travaux prévus ces prochaines décennies par la troisième correction du Rhône pour sécuriser la plaine contre les crues du fleuve. Il a été adapté suite aux remarques issues de la consultation publique. Il est aujourd'hui validé par les deux Gouvernements.

Le chef du Département des transports, de l'équipement et de l'environnement **Jacques Melly**, le chef du Département de l'économie et du territoire **Jean-Michel Cina**, et la cheffe du Département de la sécurité et de l'environnement **Jacqueline de Quattro**, vous convient à une conférence de presse afin de vous présenter ce dossier

vendredi 23 novembre 2012 à 10.00 heures
au château de St-Maurice

Les autorités politiques des deux cantons seront accompagnées de **Andréas Götz**, vice-directeur de l'OFEV en charge des divisions prévention des dangers et forêts, **Jean-Michel Germanier**, chef du SRTCE-VS, **Tony Arborino**, chef du projet de la 3^e correction pour le Valais, **Philippe Hohl**, chef de la Division économie hydraulique du SESA-VD et **Michel Noez**, directeur Chablais pour la 3^e correction du Rhône.

Vous trouverez en annexe un plan d'accès à la salle de conférence. Un communiqué vous sera remis sur place. La documentation sera mise en ligne sur les portails cantonaux www.vs.ch et www.vd.ch dès 10.00 heures.

En vous remerciant de l'intérêt que vous voudrez bien prêter à cette invitation, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Bureau d'information et de communication du canton de Vaud
Chef de l'information de l'Etat du Valais

Sion et Lausanne, le 21 novembre 2012

Annexe : Plan - Attention ! Restrictions de circulation à St-Maurice